

La gazette de Jouy

Le journal d'information de Jouy-sur-Morin

Au coeur du pays des deux Morin ...

JUIN 2013
NUMERO 9
Avril - Mai - Juin 2013

LA LETTRE DU MAIRE



L'église de Jouy-sur-Morin

SOMMAIRE

La vie scolaire	2
Au sujet du SDRIF	3-4-5
Travaux vestiaires ST	5
Blog de Jouy	5
Le commerce à Jouy	6-7
Elections municipales 2014	7
Ramassage des déchets	7
Dates à retenir	7
Notre patrimoine	8
La fête du printemps	9
La fête de la Saint-Jean	10
La fête du 14 juillet	10
La fête du terroir	10-11
Fermeture de la poste	11
Construction d'un abri bus	11
Samedis de la Découverte	11
Enfouissement des réseaux	12
Photo de classe	12

Edito du Maire

Après un hiver neigeux, un printemps pluvieux, nous espérons un été radieux, afin de réussir nos festivités à venir.

Les travaux, rue de la Poterne, ont démarré mi-juin, les équipes sont à pied d'œuvre.

Je vous demande un peu d'indulgence vis-à-vis des désagréments occasionnés à cet effet et cela pour une bonne liaison bourg/écoles, beaucoup plus sécurisante.

Le printemps pluvieux nous a empêchés de réparer notre voirie dans de bonnes conditions. De plus nous avons été victimes d'un vol important de matériel (mini-pelle, tracteur et remorque). Tout ceci a retardé nos travaux prévus en début d'année.

Bonnes vacances à tous !

Luc NEIRYNCK

LA VIE SCOLAIRE



La distribution des prix

Les vacances d'été approchent à grands pas mais avant cela les enfants ont participé au spectacle de fin d'année le Samedi 29 Juin à l'Ecole du Champlat. Chaque classe a préparé une danse, un chant ... et un goûter a été offert par la municipalité.

La remise des Prix par la municipalité a eu lieu le vendredi 28 juin dans les écoles.

Les vacances scolaires

Vacances d'été : du vendredi 5 juillet au soir au mardi 3 septembre 2013 au matin.

Toussaint : du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre 2013 au matin.

Noël : du vendredi 20 décembre 2013 au soir au lundi 6 janvier 2014 au matin.

Hiver : du vendredi 14 février au soir au lundi 3 mars 2014 au matin.

Printemps : du vendredi 11 avril au soir au lundi 28 avril 2014 au matin.

Vacances d'été : Vendredi 4 juillet 2014 au soir.

Les rythmes scolaires

Les enfants de Jouy-sur-Morin ne verront pas leur emploi du temps modifié à la rentrée 2013.

Le conseil municipal a en effet décidé de ne pas appliquer les nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée.

Il se laisse le temps de mettre en place ces nouveaux rythmes en liaison avec les enseignants.

Effectif prévisionnel pour la rentrée 2013

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Nombre classes actuel	Total
30	30	31	34	34	24	23	28	10	234

AU SUJET DU SDRIF

Monsieur le Commissaire Enquêteur,



Nous souhaitons appeler votre attention sur les orientations du prochain Schéma Directeur de la Région Ile-de-France pour lequel vous avez été désigné pour recueillir les avis du public.

I - Concernant notre commune (mon intercommunalité, mon bassin de vie), j'observe que :

Identité du territoire

- Le projet spatial régional d'IDF 2030 identifie des espaces désignés par des territoires d'intérêt métropolitain.
- Notre bassin de vie autour de la Ferté-Gaucher et Rebais s'identifie dans le cadre du projet de PNR Brie et Deux-Morins.

Or ce projet de PNR n'étant pas validé à l'heure actuelle, quel serait le devenir de ce grand territoire au cas où la PNR n'aboutirait pas ?

Transports en commun

Il serait indispensable pour le désenclavement des villages :

- De renforcer les lignes structurantes de transports en commun existantes,
- De créer une ligne Seine et Marne Express à l'est (Nemours – Montereau – Provins – La Ferté-Gaucher – Rebais – La Ferté sous Jouarre – Meaux)
- De créer un maillage transversal permettant un rabattement des villages vers les lignes régulières

Quel devenir pour la ligne de chemin de fer « La Ferté-Gaucher-Coulommiers » en état d'abandon ?

Infrastructures routières

- Faciliter l'accès des villages aux grandes structures routières par des aménagements routiers sécurisés (voies d'accès, ronds-points, carrefours aménagés).

Le développement économique local implique des mesures pour favoriser et accompagner :

- l'artisanat et conforter la mise en réseau des PME-PMI, principales créatrices d'emplois d'une même filière tout en facilitant leur développement et l'accès à l'innovation.
- le tourisme compte tenu d'un environnement naturel de qualité.

Enseignement

- Développement de filières post-bac sur le nord-est du département : technologiques (Coulommiers, La Ferté sous Jouarre) une forte demande ayant été confirmée par l'entrepreneuriat local ; BTS Tourisme à la Ferté sous Jouarre (lié aux grands projets touristiques tels que Village Nature et la création du PNR) ; classes préparatoires aux grandes écoles (lycées de Coulommiers ou de la Ferté sous Jouarre) ; BTS Agricoles au lycée de la Bretonnière.
- GRETA : développement de filières de remise à niveau et de Valorisation des Acquis de l'Expérience, trop peu nombreux à Coulommiers et que l'on pourrait développer dans les collèges et au lycée de la Ferté sous Jouarre.
- Créer une antenne AFPA sur le territoire
- Le développement de telles filières serait un atout supplémentaire pour l'attractivité du territoire dans le domaine économique.

Environnement médical

- Préserver et renforcer les services de santé de proximité déjà en place et situés dans un contexte rural de proximité.

II - D'une manière plus générale, je tiens à soutenir auprès de vous les arguments suivants :

En matière de logement

- il est couramment admis qu'il faut construire de nouvelles habitations mais qu'il convient de définir où et comment les construire,
- il n'est pas possible pour les maires d'accueillir de nouvelles populations sans développement économique, source d'emplois pour les habitants et de ressources pour les communes,
- à défaut, on accentuerait les difficultés de déplacements et l'on obérerait les budgets des communes les moins favorisées

En matière de développement économique

- le constat de nombreuses disparités est avéré. Alors que le SDRIF de 1994 fixait un taux d'emploi de proximité de 0,8 (au lieu de 0,66), aujourd'hui le taux d'emploi a baissé de manière alarmante ;
- les raisons de cette baisse sont connues : hors la crise, malthusianisme dans l'offre des terrains, formation supérieure insuffisante, transport déficient ;
- les entreprises qui s'installent dans notre région le font davantage à l'Ouest de Paris ;
- il convient de faciliter techniquement la réalisation de surfaces d'activités nécessaires dans notre département ;
- il convient d'améliorer et de faciliter le transport routier afin de désenclaver les territoires et de leur permettre de devenir attractifs pour les entreprises ;
- il convient d'abandonner la notion de rééquilibrage à l'Est dénuée de toute concrétisation et d'impulser un développement de la région utilisant et valorisant le potentiel de toute la Seine-et-Marne ;
- il faut que soit mise en œuvre une politique de discrimination positive (en matière d'urbanisme, de formation, aides financières...) pour l'implantation d'entreprises et affirmer qu'il n'est pas possible que la Région continue d'aider de la même manière les entreprises qui s'installent à l'Ouest et à l'Est du territoire francilien.

En matière en transport

- le désenclavement des franges, l'accès à l'emploi des habitants, comme l'amplification des potentiels de développement économique requièrent des investissements leviers à destination de franges et notamment sur des doublons A4-A86 et A4-A104 ;
- ceci permettrait à chaque habitant de nos 514 communes d'accéder plus aisément aux services et aux ressources de notre région ;
- ceci permettrait, en outre, aux entreprises d'envisager une implantation sans craindre la paralysie ;
- tout autre choix s'avérerait idéologique ;
- enfin, il ne peut-être question d'abandonner l'idée d'infrastructures lourdes de transport en commun pour notre département qui en est trop faiblement doté. La création des réserves foncières est nécessaire pour engager la programmation de la 4ème et la 5ème rocade dans une perspective de 10 à 20 ans.

En matière d'environnement

- la Seine-et-Marne est de longue date considérée comme le "poumon vert" de l'Ile-de-France ;
- préserver notre agriculture, c'est aussi préserver notre capacité d'assurer des espaces ouverts de qualité et un avenir pour nos paysages si nécessaires à toute notre région ;
- il serait dangereux de transformer ces espaces en "réserves pittoresques" et qu'il faut permettre à notre agriculture moderne, qui a besoin d'espace et de liberté d'occuper toute sa place dans le débat sur le patrimoine naturel de notre département ;
- lui refuser cette place, au motif qu'elle serait extensive, serait dramatique pour notre avenir et n'aboutirait qu'à satisfaire un lobby "vert" qui pour tout programme d'aménagement exige "le non aménagement" ;
- la Seine-et-Marne, ne peut seule accueillir les déchets produits par les autres départements franciliens ;
- le secteur rural, tout en préservant sa qualité de vie, doit participer à l'essor économique qui passe forcément par des moyens de transport efficaces et des infrastructures routières appropriées ;
- l'affirmation d'un soutien fort au maintien de l'agriculture dans notre département notamment par la gestion raisonnée des emprises destinées à l'urbanisation est indispensable ;

- l'élaboration d'un plan de développement d'équipements structurants, notamment sportifs, susceptibles avec le tourisme de créer les conditions de développement économique seine-et-marnais, est nécessaire.

En matière d'enseignement supérieur et de formation

- la Seine-et-Marne demeure en queue du classement des départements en matière d'accès à l'enseignement public supérieur ;
- une politique ambitieuse de déploiement des sites de Marne-la-Vallée, Val d'Europe et Melun est impérative ;
- le maillage du territoire seine-et-marnais en matière de lycées généraux et professionnels doit être en adéquation avec l'évolution du département ainsi que la création d'internats ;
- le développement du Tourisme avec de grandes implantations locales doit être pris en compte dans le schéma régional des formations avec l'implantation de sections internationales en Seine-et-Marne ;
- les évolutions du bassin d'emploi seine-et-marnais doivent trouver des réponses dans le cadre du schéma régional des formations.

Nous estimons que seule la satisfaction de ces exigences est de nature à assurer à la Seine-et-Marne un avenir réel au sein d'une région dynamique et qu'il convient ce faisant d'éviter d'accentuer les disparités entre les départements franciliens dont le développement s'opère à des vitesses différentes. Le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France a le devoir d'y veiller.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces éléments et de les intégrer dans le cadre de l'enquête publique sous votre responsabilité.

Luc Neyrinck
Maire de Jouy-sur-Morin

Monique LABRYE
1er Adjoint au Maire
de Jouy-sur-Morin

Roger MALVY
Adjoint au Maire
de Jouy-sur-Morin
chargé de l'Urbanisme

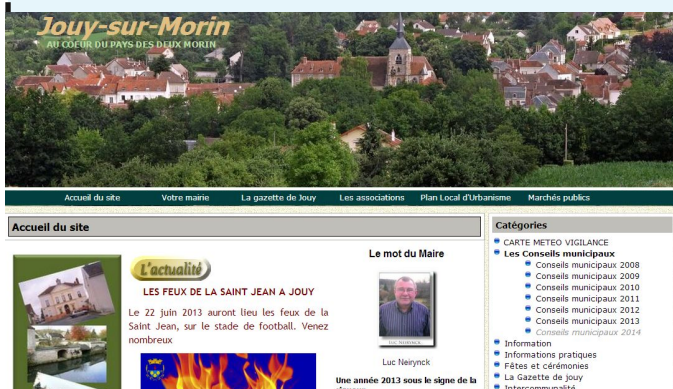
LES TRAVAUX DES VESTIAIRES SONT TERMINÉS

Dans le numéro précédent nous vous parlions de l'aménagement du vestiaires du service technique et des travaux qui s'y déroulaient.

Ces travaux sont maintenant achevés. Les employés du service auront donc des locaux convenables où ils pourront se changer, et déjeuner. Ces locaux comprennent aussi un bloc douche et WC.



JOUY, LE BLOG



La mairie vous rappelle qu'elle met à votre disposition un outil intéressant : le blog de la commune.

Ce blog comporte toutes les informations que vous souhaitez, sport, enfance, école, inter-communalité, gazettes, conseils municipaux, les seniors, etc

Vous pouvez aussi participer à la vie de la commune en donnant votre avis ou en formulant certaines demandes dans les commentaires.

Pour cela il suffit de vous rendre à l'adresse suivante :

<http://jouy-sur-morin.fr>

LE COMMERCE DE JOUY SE PORTE BIEN

Commerce de proximité et artisanat : palmarès 2013 JOUY-SUR-MORIN conserve « les trois sourires »

remporté le trophée des Communautés de communes. Lors du déroulement de la journée nationale du commerce de proximité et de l'artisanat, notre Communauté de

échange, lien social, service à la population, notamment aux personnes âgées qui trouvent auprès des commerçants un interlocuteur qui les écoute. Une relation de confiance s'établit souvent entre le commerçant et ses clients.

Souhaitant développer et renforcer cette dimension économique de la commune, le Conseil Municipal de Jouy-sur-Morin, dans sa séance du 7 juin 2012, a, en prescrivant la révision générale du Plan d'Occupation des Sols, défini un certain nombre d'objectifs auxquels devra répondre le futur Plan Local d'Urbanisme et notamment :

- Réaffirmer l'identité du Centre bourg et renforcer son attractivité, et pour cela il faut requalifier les espaces publics et le mobilier urbain,
- Préserver et favoriser le développement du commerce local ainsi que le développement d'activités économiques dans le cadre de l'intercommunalité,
- Désenclaver le village en

aménageant des accès sécurisés au niveau des axes routiers structurants. En effet, et surtout depuis la RD 934, en venant de Coulommiers, la commune de Jouy-sur-Morin n'est pas signalée, alors que toutes ses voisines font l'objet d'un aménagement conséquent et bien sécurisé et bénéficient en outre d'une signalisation directionnelle qui attire l'attention. La Municipalité a donc souhaité corriger cette lacune et pour ce faire vient de lancer une consultation de Sociétés spécialisées en signalisation routière en vue de signaler l'accès à notre commune en empruntant la route communale dite de la «Garenne», ce parcours apparaissant à l'heure actuelle, comme le plus sécuritaire et de surcroît le plus emprunté par nos concitoyens. Pour autant, la Municipalité ne renonce pas à la réalisation d'un futur accès sécurisé et aménagé sur la RD 934, lié à la création d'une zone d'activité dans le cadre de



La cérémonie de remise des trophées et des « sourires » concernant la journée nationale du commerce de proximité et de l'artisanat du 12 octobre 2012, s'est déroulée le 22 avril dans les salons de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne à Serris (Marne la vallée), sous le parrainage du Président de la CCI, Jean-Robert Jaquemar. Lors de cette cérémonie, 217 villes ont été labellisées et honorées par l'attribution de 1, 2 ou 3 « sourires ». Jouy-sur-Morin a remporté à nouveau les trois « sourires », grâce à la mobilisation et à l'action de l'Association des commerçants et artisans de Jouy-sur-Morin qui ont œuvré pour cette journée. Madame Anne Chain-Larché, Présidente de la Communauté de commune assistait à cette cérémonie. La Brie des Morin a

communes, La Brie des Morin a joué un rôle fédérateur dans la mobilisation de toutes les énergies elle a été également un important vecteur de communication pour cette journée. L'Association des commerçants et artisans de Jouy-sur-Morin participent depuis plusieurs années à cette manifestation nationale qui a lieu le deuxième samedi du mois d'octobre. Depuis son origine, la Municipalité accompagne et soutien cette initiative. Cette journée a pour but de promouvoir les valeurs du commerce de proximité auprès de la population. Est-il besoin de rappeler le rôle économique des commerçants et des artisans au sein de notre commune, non seulement ils participent à l'économie locale mais jouent également un rôle social :



l'intercommunalité rappelle dans les objectifs inscrits dans la délibération du Conseil Municipal prescrivant l'élaboration du P.L.U..

Il s'agit là pour la commune de Jouy-sur-Morin d'un enjeu important qui s'inscrit dans une perspec-

tive d'avenir, en vue de construire un futur qui réponde non seulement aux besoins de la population actuelle mais également aux nouvelles générations qui choisissent de s'installer sur notre commune.



LES ELECTIONS MUNICIPALES DE 2014

Attention au mode de scrutin !

Jusqu'à présent, le mode de scrutin était celui du scrutin plurinominal majoritaire à deux tours, avec panachage.

En vertu du projet de loi relatif à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des délégués communautaires adopté le 17 avril dernier par l'Assemblée Nationale, la loi fixe définitivement à 1 000 habitants (contre 3 500 habitants actuellement) le seuil au-dessus duquel s'appliquera le scrutin de liste (avec obligation de parité) pour les élections municipales de 2014.

En conclusion il n'y aura plus de panachage possible !

RAMASSAGE DES DECHETS - UN PROBLEME !



La municipalité se trouve souvent confronté au problème récurrent de la sortie et de la rentrée des différents containers (plastique, végétaux et ordures ménagères). Souvent les containers sont sortis trop longtemps à

l'avance et gêne le passage des personnes qui empruntent les trottoirs de la commune.

Il est donc rappelé que les containers doivent être sortis la veille au soir et rentrés le lendemain matin

au plus tôt. Merci aux personnes qui ne viennent que pendant le week-end de prendre les dispositions nécessaires afin de ne pas gêner les piétons durant toute la journée précédant la veille du ramassage.

De plus nous avons pu apprendre que les encombrants n'étaient plus ramassés que par quantités de **un mètre cube**, ce qui diminue fortement les quantités jusqu'alors autorisées. Merci de bien vouloir prendre vos dispositions afin de respecter cette demande afin qu'aucun encombrant ne reste sur la voie publique.

DATES A RETENIR



- *Concours de pétanque : 20 juillet 2013*
- *Fête du Terroir : 18 août 2013*
- *Journées du Patrimoine « 1913-2013 : 100 ans de protection » : 14 et 15 septembre 2013*

NOTRE PATRIMOINE

Le Moulin du Faubourg
Avant la découverte de la vapeur et de l'électricité, l'eau et le vent étaient les seules forces dont l'homme se servait pour moudre le grain nécessaire à sa nourriture.

Autrefois, il existait à cet endroit un moulin situé sur la rive gauche du Grand Morin, à environ une centaine de mètres en aval du pont de Jouy.

Au mois de juin 1254,

Simon de Chateauevillain, chevalier, et les religieuses de Faremoutiers d'une part, Gilon de Corvannes et Guidon dit Meunier, écuyer, d'autre part ont signé une transaction aux termes de laquelle il est convenu que

« les hommes, sujets de l'église et monastère de la paroisse de Jouy-sur-Morin, seront tenus à l'avenir de venir par "Ban", aux deux moulins que lesdits écuyers

ont sur le Morin, dans le fief de Faremoutiers, pour faire "moudre leurs bleds", mais au lieu de payer 3 mines de bled pour la mouture, lesdits habitants ne payeront qu'un "boisseau raz" et auront la liberté d'acheter leurs bleds où ils voudront » (Inventaires des Titres de Faremoutiers, p 1023)

Le blé apporté aux moulins était récolté dans les riches plaines

de la Brie dont Léon Charpentier, né à Jouy-sur-Morin, chroniqueur parisien sous la III^e République et amateur passionné de belles-lettres a célébré avec talent au travers de son poème « Messidor en Brie »

Confisqué et vendu comme bien national à la révolution, ce moulin devint, vers 1830, la propriété de la Société du Marais, qui l'a alors transformé en ouvroir.

Extrait du poème « Messidor en Brie » de Leon Charpentier

*Dans Paris étouffant, envahi lentement
Par la torpeur que verse un soleil de tropiques,
Je rêve, en regardant l'azur du firmament,
Aux plaines où les blés roulent leurs flots
magiques.*

*Je crois voir s'écouler, de la colline au val,
Le torrent indompté d'un immense Pactole,
Charriant dans son lit tout l'or d'un Transvaal,*

*Large comme une mer, jaune comme une étoile.
L'horizon va bien loin sous l'implacable azur,
Plus loin que l'horizon le blé pousse sa houle.
Mais l'homme est venu voir si le grain est bien mûr*
:

*Dans sa main vont tomber les blonds épis en foule.
Epis ! Balancez-vous sur les sillons brûlés,
Inclinés en tous sens par une ardente brise ;
Demain, vos rangs pressés se seront écroulés
Au tranchant de la faux que le soleil irise.*



NOS FETES PASSEES ET A VENIR ...



La brocante

Ce dimanche les participants à la brocante étaient très nombreux et il y en avait pour tous les goûts, les chineurs étaient dans leur élément. Merci à tous ces participants.



Vous avez été nombreux, durant ces quelques jours de fête à participer et à venir découvrir les différentes manifestations organisées. Pour une fois le temps a été en partie de notre côté.



La chasse aux oeufs



En ce dimanche 31 mars 2013, une foule d'enfants accompagnés de leurs parents s'est ruée sur les œufs dissimulés dans le jardin devant l'église dès l'ouverture des grilles à 14H30.

Il devint dès lors pour les conseillers municipaux bénévoles de réapprovisionner les cachettes des œufs en toute discrétion. Plus tard dans l'après midi, l'affluence étant moindre, la dissimulation fut plus aisée. Réservée aux moins de 6 ans, cette chasse aux œufs fut un grand moment d'émerveillement pour les plus petits.



Pour les plus grands, ce sont différents jeux qui avaient été installés dans la cour de l'école du Centre. Après avoir accompli avec succès un parcours comprenant chamboule tout, casse noix, fil électrique, bille à remonter, les enfants pouvaient prétendre à un sac d'œufs en chocolat remis par un membre du Conseil Municipal.

Au total, ce ne sont pas moins de 1 500 œufs qui ont été distribués aux enfants de tous âges et de tous horizons. Et pour que la fête soit parfaite, la Municipalité avait offert à chaque enfant scolarisé un ticket gratuit pour les manèges de la fête foraine.



La fête foraine

La fête ne peut pas en être une sans les manèges et les marchands forains qui ont proposé leurs attractions et leurs boutiques. Ils étaient nombreux à régaler aussi bien petits que grands.

(Photo ci-contre)



LA FETE DE LA SAINT-JEAN

C'est le 22 juin 2013 que la fête de la Saint-Jean s'est déroulée sur le stade de Jouy.

Au programme retraite aux flambeaux à partir de la place de l'église jusqu'au stade, lieu où un grand feu a été allumé et la "catin" brûlée sur le bûcher de la joie. Buvette et restauration ont été possibles grâce à la présence de deux commerçants ambulants.

Nous espérons voir encore plus de monde pour les prochaines fêtes.



LA FETE DU 14 JUILLET

Programme des réjouissances des fêtes des 13 et 14 juillet 2013

Le 13 juillet 2013

21h30 : retraite aux flambeaux avec départ au foyer communal.

22h30 : au stade grand feu d'artifice suivi d'un bal populaire

Le 14 juillet 2013

15h00 : Défilé au monument aux morts et dépôt de gerbes.

15h30 : "LA RONDELLE" animée par **"L'ARTISTE"** Laurent FOULON



LA FETE DU TERROIR

Le Festival Traditions Terroirs 2013 aura lieu le 18 aout 2013 à Jouy sur Morin

Un grand spectacle est actuellement en préparation et pour cela nous avons besoin de beaucoup de figurants : hommes, femmes, enfants de tout âge, mais aussi des adolescents.



N'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie, beaucoup de rôles restent encore à pourvoir.

C'est la première fois que la fête du terroir se déroulera dans notre commune. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés afin de permettre aux organisateurs de gérer cette manifestation dans les meilleures conditions. Rendez-vous vite en mairie afin de vous inscrire des rôles vous seront alloués.

L'évènement que nous allons vous raconter est une pure fiction. Ceci veut dire que cette histoire n'a jamais existé en ces lieux...

C'est le début du synopsis qui a été écrit par les organisateurs du spectacle, mais vous n'en saurez pas plus, il faudra que, pour en connaître d'avantage, vous participiez au spectacle ou que vous soyez tout simplement spectateur.

Venez nombreux.

LA POSTE COMMUNIQUE

LA POSTE, ORGANISATION SPECIFIQUE DE L'ETE

Pendant les congés, la Poste sera exceptionnellement fermée du lundi 29 juillet au samedi 10 août 2013.

Les clients pourront toutefois retrouver tous leurs services habituels dans les bureaux de poste situés à proximité, en particulier dans celui de La Ferté Gaucher.

La réouverture des portes est prévue pour le lundi 12 août 2013 aux horaires habituels.

Consulter aussi sur le blog de la mairie à l'adresse suivante :

<http://jouysurmorin.eklablog.fr/fermeture-de-la-poste-a92940867>

CONSTRUCTION D'UN ABRI BUS

Ce sont les employés du service technique qui se chargent de la construction d'un abri bus près de la gare.

Les travaux, bien avancés malgré le temps, seront très prochainements achevés.



LES SAMEDIS DE LA DECOUVERTE

Organisé par le syndicat d'initiative de Montmirail et de sa région, il permet de faire connaître au plus grand nombre, les richesses de notre secteur, la commune de Jouy-sur-Morin est au programme 2013 des **"Samedis de la Découverte"**.

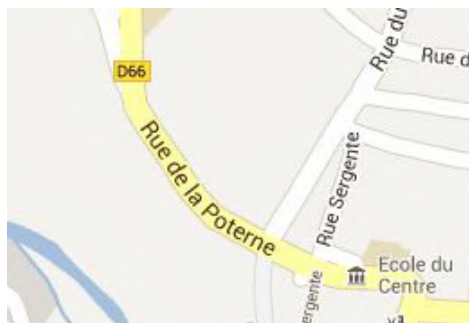
Une journée est organisée à Jouy-sur-Morin le samedi 27 juillet 2013, sur le thème :

"Histoire du Grand Morin, les moulins, les premiers billets de banque"

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE LA POTERNE

C'est la société STPEE de Meaux qui exécute actuellement les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Poterne.

Situation des travaux



Les travaux d'enfouissement



LA PHOTO DE CLASSE



CM2 1972-1973 Classe de Monsieur Dumont

Si vous vous êtes reconnu(e) sur cette photo de classe merci de bien vouloir en informer la mairie qui notera soigneusement votre nom et votre prénom.

Si nous avons obtenu l'ensemble des noms nous ferons paraître à nouveau cette photo avec, au dessous, les noms de chacun et leur place sur la photo.

Si vous reconnaissez quelqu'un sur cette photo vous pouvez nous le faire savoir.

Merci de votre aide et à très bientôt, nous l'espérons